

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 7–11 juin 2010

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 6 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2010/6-D/1
10 mai 2010
ORIGINAL: ANGLAIS

DEUXIÈME MISE À JOUR DU PLAN DE GESTION DU PAM POUR L'EXERCICE BIENNAL 2010-2011

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

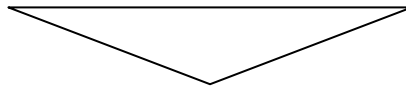
Directrice exécutive adjointe et Mme G. Casar Tél. : 066513-2885
Directrice financière:

Directeur financier adjoint et M. S. O'Brien Tél. : 066513-2682
Directeur de la Division du budget
et de la programmation:

Chef du Service du budget: M. J. Crisci Tél. : 066513-2704

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

PROJET DE DÉCISION*



Après avoir examiné le document intitulé "Deuxième mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011"(WFP/EB.A/2010/6-D/1), le Conseil:

- i) **prend note** du montant total projeté du programme de travail, soit 10,7 milliards de dollars É.-U., hors provision pour besoins imprévus;
- ii) **approuve** la proposition de financer sur une période de 15 ans les engagements non provisionnés au titre des prestations dues au personnel, comme indiqué dans le présent document;
- iii) **approuve** une ouverture de crédit exceptionnelle d'un montant de 7,5 millions de dollars au Compte de péréquation des dépenses AAP pour financer les engagements non provisionnés au titre des prestations dues au personnel en 2010, conformément à la proposition ci-dessus;
- iv) **approuve** une augmentation à hauteur de 3,37 millions de dollars du budget AAP pour 2011 afin d'amortir l'impact sur les ressources AAP en 2011 de la proposition ci-dessus; et
- v) **approuve** le recours au Compte de péréquation des dépenses AAP pour financer un montant de 38,9 millions de dollars initialement imputé à la partie non affectée du Fonds général pour l'exercice biennal 2010–2011, comme indiqué dans le présent document.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

INTRODUCTION

1. À la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration en 2009, lors de l'approbation du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011, le Secrétariat a réaffirmé qu'il s'engageait à faire régulièrement le point sur la mise en œuvre de ce plan. Le présent document est la deuxième mise à jour pour l'exercice biennal en cours.
2. Le présent document prend en compte les recommandations formulées par le Conseil d'administration, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

GÉNÉRALITÉS

3. Le Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011 présentait les grandes lignes du programme de travail prévu pour cet exercice, d'un montant total de 8,95 milliards de dollars, coûts d'appui indirects (CAI) compris. Le budget administratif et d'appui aux programmes (AAP), qui s'élevait à 476 millions de dollars, reflétait les recettes escomptées au titre des CAI correspondant à ces besoins, compte tenu des financements reçus par le passé et du solde prévu des réserves.
4. Dans la première mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011, présentée à la première session ordinaire du Conseil d'administration de 2010, le Secrétariat avait annoncé une augmentation du programme de travail à hauteur de 595 millions de dollars. Depuis lors, divers événements, parmi lesquels en particulier les interventions de secours de janvier 2010 en Haïti, ont créé de nouveaux besoins de ressources. Cette deuxième mise à jour du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2010-2011 donne un aperçu des augmentations du programme de travail et indique les domaines dans lesquels les coûts ont pu être réduits.
5. À la demande du Conseil, cette deuxième mise à jour expose par ailleurs les résultats des enseignements tirés des opérations de couverture des risques effectuées par le PAM, propose une solution à long terme pour le financement des prestations non provisionnées dues au personnel et fait le point sur la situation des ressources AAP et des ressources extrabudgétaires.

SECTION I – CHANGEMENTS APPORTÉS AU PROGRAMME DE TRAVAIL

Besoins supplémentaires

6. Le programme de travail projeté dans le Plan de gestion initial pour l'exercice biennal 2010-2011 se chiffrait à 8,95 milliards de dollars (8,37 milliards de dollars plus les CAI), dont 4,6 milliards de dollars pour 2010 et un montant estimé de 4,35 milliards de dollars pour 2011. Ces chiffres ne comprenaient pas de provision pour besoins imprévus. La première mise à jour faisait état d'une augmentation de 595 millions de dollars, ce qui portait le programme de travail à 5,2 milliards de dollars, en raison principalement des opérations menées en Afghanistan, en Éthiopie, au Pakistan et au Soudan.

7. Depuis la présentation de la précédente mise à jour du Plan de gestion, les besoins alimentaires mondiaux ont continué de croître: d'après les prévisions, 64 millions de personnes supplémentaires devraient basculer sous le seuil de pauvreté d'ici la fin de 2010¹ par suite de la crise financière ainsi que des catastrophes naturelles et des conflits dont sont victimes les populations les plus vulnérables.
8. D'autre part, l'assistance d'urgence fournie par le PAM à Haïti a augmenté les besoins à hauteur de 570 millions de dollars, et le PAM développe également ses opérations dans la région du Sahel, où la sécheresse persiste.
9. Malgré l'augmentation de ses besoins opérationnels, le PAM s'emploie à faire des économies et cherche toujours de nouveaux moyens d'y parvenir face aux pressions extraordinaires de la demande. Un certain nombre de nouveaux projets de développement ont été sensiblement revus à la baisse compte tenu du niveau estimé des ressources disponibles, conformément aux dispositions de l'article X.8 du Règlement général. D'autre part, plusieurs grands bureaux de pays ont entrepris de réduire leur budget et d'autres bureaux envisagent eux aussi de procéder à des révisions budgétaires.
10. Comme on le voit au tableau 1, le programme de travail actualisé pour 2010 a augmenté de 1,2 milliard de dollars depuis la première mise à jour, ce qui en porte le niveau total pour l'exercice biennal à 10,7 milliards de dollars, dont 6,4 milliards de dollars pour 2010.

TABLEAU 1: PROGRAMME DE TRAVAIL ACTUALISÉ POUR L'ANNÉE 2010 (en millions de dollars)*			
Pays	Première mise à jour	Augmentations	Besoins actualisés
Haïti	97,9	569,9	667,8
Éthiopie	352,1	266,5	618,6
Pakistan	316,2	111,5	427,7
Niger	33,2	111,1	144,3
Afghanistan	325,3	30,7	356,0
Bangladesh	58,4	23,9	82,3
République du Congo	2,3	21,3	23,6
Soudan	969,4	13,4	982,8
Népal	84,4	6,1	90,5
Autres	2 961,6	42,8	3 004,4
Total	5 200,8	1 197,2	6 398,0

* CAI compris.

¹ Banque mondiale, 2010, *Perspectives pour l'économie mondiale 2010: crise, finance et croissance*, Washington D.C.

Aperçu des principales opérations en 2010

⇒ Région du Sahel

11. En raison de l'irrégularité et de l'insuffisance des précipitations, 2009 a été une année de production agricole médiocre dans toute la région du Sahel oriental, dans le nord du Cameroun, la partie centrale du Tchad, au Mali et au Niger, ce qui a aggravé l'insécurité alimentaire des ménages vulnérables et augmenté le risque de crise alimentaire et nutritionnelle dans la région durant la saison de soudure de 2010. Face à une telle situation, le PAM a lancé de nouvelles opérations ou accru les interventions en cours au Cameroun, au Niger et au Tchad.
12. Au Niger, la situation est actuellement catastrophique. À la suite de la campagne agricole de 2009, la production vivrière accuse un déficit de 430 000 tonnes et il manque 67 pour cent du fourrage nécessaire. Une enquête rapide effectuée auprès des ménages montre que 7,8 millions de personnes vivent dans l'insécurité alimentaire et que 3,4 millions d'entre elles ont besoin d'une aide immédiate. Ce constat est à l'origine du plan d'action humanitaire récemment mis au point. La contribution du PAM à cette initiative consiste en une assistance en faveur de 2,3 millions de personnes sous forme d'interventions nutritionnelles, de banques de céréales et de distributions ciblées de vivres. Le Gouvernement et d'autres acteurs du secteur humanitaire répondront aux besoins des autres 1,1 million de personnes moyennant notamment la vente de produits alimentaires subventionnés, des distributions ciblées de vivres, des activités Espèces contre travail et des interventions nutritionnelles. Le PAM a par ailleurs déclenché une opération spéciale pour accroître ses moyens logistiques en vue de faciliter l'approvisionnement, l'entreposage et la distribution de l'assistance alimentaire au Niger, et il dirige le groupe de travail sur la logistique humanitaire chargé de coordonner l'action, de partager l'information, de repérer les carences et d'éviter le chevauchement des interventions dans le domaine logistique.

⇒ Haïti

13. Le PAM a procédé aux premières distributions de secours alimentaires dans la nuit même qui a suivi le séisme, le 12 janvier 2010. Après avoir distribué des aliments prêts à consommer aux populations situées dans les zones accessibles au cours des premières semaines de l'intervention, le PAM a pris des dispositions pour fournir des rations pour deux semaines à certains groupes de population, apportant ainsi une assistance immédiate à 3,5 millions de personnes.
14. Le PAM continue de répondre aux besoins d'aide alimentaire d'urgence de deux façons: i) par des distributions ciblées dans le cadre d'activités telles que Vivres contre travail, Espèces contre travail, repas destinés aux enfants scolarisés ou non, et supplémentation alimentaire générale; et ii) en favorisant la création d'emplois temporaires pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire à plus long terme. Cette phase de l'opération vise à créer les bases pour une sécurité alimentaire à plus long terme; elle a pour but de nourrir près de 2 millions de personnes par mois.

⇒ Éthiopie

15. L'évaluation de la sécurité alimentaire réalisée durant le *meher* (juin à septembre), sous la conduite des autorités éthiopiennes et avec la participation du Secteur régional de la gestion des risques de catastrophes et de la sécurité alimentaire, d'institutions des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales et de gouvernements donateurs, a montré que, malgré les efforts de collaboration déployés pour faire face aux problèmes humanitaires du pays, les besoins devraient rester considérables en 2010 en raison de

l'érosion des moyens de survie et des mauvais résultats attendus pour les campagnes agricoles de 2009. Tout au long de l'année, l'irrégularité des pluies a nui aux cultures et réduit la superficie des pâturages dans l'est, le sud-est et le sud du pays. Cette évaluation, qui a servi de point de départ à l'élaboration du Plan multisectoriel de secours, a chiffré à 4,8 millions le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire qui ne seront pas en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels.

Efficienne opérationnelle – Examen par le Bureau régional pour le Soudan

16. Le Bureau régional pour le Soudan a entrepris deux examens de l'opération que le PAM mène dans ce pays — la plus importante du Programme, avec un budget de 900 millions de dollars pour répondre aux besoins alimentaires de 6,4 millions de bénéficiaires, soit 750 000 tonnes de denrées — dans le but de réduire et de rationaliser les dépenses. Cet exercice s'est traduit par une économie globale de 66,8 millions de dollars réalisée sur les coûts d'appui directs (CAD) et les dépenses relatives au transport terrestre, à l'entreposage et à la manutention (TTEM).
17. Les CAD ont été réduits grâce la décentralisation de certaines fonctions au profit du terrain et au remaniement des services chargés des ressources humaines, des technologies de l'information et des communications, des finances, des achats et de l'administration à Khartoum. Au total, la réduction du budget alloué aux CAD s'est chiffrée à 37,0 millions de dollars.
18. L'examen des coûts de TTEM a amené à revoir les opérations de transport routier du PAM et les contrats correspondants, ce qui s'est traduit par une réduction de 14 pour cent des dépenses. Un examen ultérieur effectué en mars 2010 a permis une baisse supplémentaire de 9 pour cent. Au total, le budget TTEM a ainsi été réduit de 29,8 millions de dollars.
19. Ces réductions ont coïncidé avec une augmentation globale du budget de l'opération d'urgence en raison des besoins accrus des bénéficiaires. Mais les économies réalisées sur les CAD et les coûts de TTEM montrent que le PAM est capable, avec le même niveau de ressources, de fournir une quantité plus importante de produits alimentaires aux bénéficiaires.

Niveau de ressources projeté

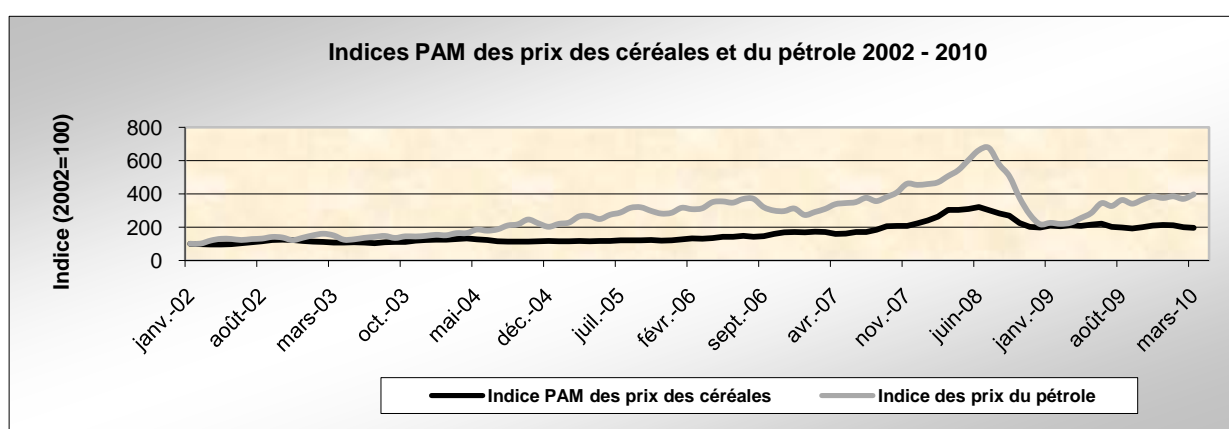
20. Le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2010–2011 tablait sur un montant de recettes de 7,5 milliards de dollars, qui devait permettre de générer 476,0 millions de dollars au titre des CAI. Ces prévisions de financement correspondaient à 84 pour cent du programme de travail alors chiffré à 8,95 milliards de dollars.
 21. Le niveau de ressources actuellement projeté pour 2010-2011 étant de 7,5 milliards de dollars (3,75 milliards de dollars par an), pour un programme de travail biennal estimé à 10,7 milliards de dollars (6,4 milliards de dollars pour 2010 et 4,3 milliards de dollars pour 2011), cela correspond désormais à 70 pour cent du total des besoins.
- ⇒ *Équipe spéciale chargée de trouver des solutions aux problèmes de la faim, sous la conduite des pays*
22. Le PAM va s'efforcer d'articuler son savoir-faire et ses programmes, dont le succès est avéré, avec les engagements pris en faveur de la sécurité alimentaire lors du sommet du G8 à L'Aquila, en 2009. À cette occasion, en effet, les dirigeants des grandes puissances mondiales ont promis 20 milliards de dollars sur trois ans pour soutenir la mise en œuvre, à l'initiative des pays, de plans concertés en faveur de la sécurité alimentaire. Le PAM

participe déjà à l'élaboration de tels plans en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et il peut apporter une contribution appréciable aux initiatives visant à donner aux populations, aux pays et aux régions les moyens d'assurer leur propre sécurité alimentaire.

23. Pour que ses bureaux régionaux et ses bureaux de pays puissent prendre part à la conception et à l'exécution des plans nationaux en faveur de la sécurité alimentaire et de l'adaptation au changement climatique, le PAM a créé une équipe spéciale placée sous l'autorité de la Directrice exécutive adjointe chargée des solutions aux problèmes de la faim. Cette équipe spéciale va s'occuper de faire concorder les stratégies et les activités avec des outils, des politiques et des programmes à même d'accroître la capacité de résistance des populations, d'améliorer les moyens dont disposent les pays pour faire reculer la faim et la malnutrition, d'encourager le passage à des solutions nationales, et de renforcer les interventions de secours.

Indice PAM des prix des céréales et des carburants

24. Le PAM suit l'évolution des prix des céréales à l'aide d'un indice des prix fondé sur des données de la FAO et par l'intermédiaire d'un bulletin trimestriel, *Market Monitor*², qui donne des renseignements sur l'évolution des prix des principaux aliments et leurs répercussions potentielles sur le coût de l'assortiment alimentaire de base. En ce qui concerne le suivi des cours du pétrole, l'indice utilisé est celui des prix à terme du Brent. Le PAM surveille les prix des céréales et du pétrole parce qu'ils influent fortement sur ses coûts opérationnels.



25. L'indice PAM des prix des céréales montre que les cours du blé sur le marché mondial sont restés stables ces derniers mois, signe d'une croissance anémique de la consommation humaine de blé et d'une offre abondante. La demande n'a guère progressé dans les pays développés ou dans les pays en développement, à l'exception du Brésil, de l'Inde et du Pakistan. Du côté de l'offre, les réserves mondiales de blé sont relativement importantes à la suite des récoltes abondantes de 2009, qui ont entraîné les plus gros reports des huit dernières années.
26. D'après le bulletin *Market Monitor*, les prix des principaux aliments de base n'ont cessé de diminuer dans la plupart des pays d'intervention du PAM. En Asie, les prix du riz et du blé sont restés stables ou ont baissé, sauf au Bangladesh où le coût total de l'assortiment

² *Market Monitor*, numéro 7, avril 2010.

alimentaire a augmenté. Dans la plupart des pays d'Afrique australe, orientale et centrale, les prix des denrées de base sont restés stables ou ont diminué, mais de fortes hausses ont toutefois été observées au Burundi, en République démocratique du Congo et au Zimbabwe.

27. Dans la majorité des pays, le coût de l'assortiment alimentaire reste élevé par rapport aux moyennes à long terme et à leur niveau d'avant la crise³. Dans 79 pour cent des pays considérés, le coût global de l'assortiment alimentaire dépasse de plus de 20 pour cent sa moyenne sur cinq ans. Cette évolution est particulièrement évidente au Burundi, en Éthiopie, au Soudan, en Somalie, au Sri Lanka, au Tadjikistan et au Zimbabwe. En Éthiopie, par exemple, les prix des aliments de base ont baissé de 5 à 15 pour cent ces derniers mois par rapport à la même période de l'an dernier, mais ils restent supérieurs de 56 pour cent à leur moyenne sur cinq ans.
28. Pour garantir une bonne utilisation des informations propres aux divers pays, le PAM et la FAO collaborent à une base de données commune sur les prix des produits de base.
29. L'indice PAM des prix du pétrole montre que le prix du brut a légèrement augmenté ces derniers mois malgré l'importance de l'offre et la relative faiblesse de la demande. D'après les perspectives publiées en avril 2010 par le Département de l'énergie des États-Unis, il est probable que les cours mondiaux du pétrole vont encore augmenter modérément compte tenu de la reprise économique mondiale⁴.
30. Si le prix du pétrole continue de progresser en 2010, le PAM étudiera l'impact que cette hausse pourrait avoir sur ses coûts de TTEM ainsi que sur ses coûts de transport extérieur au cours de l'exercice biennal 2010-2011.
31. Le Secrétariat continuera de surveiller les cours des produits alimentaires et des carburants et tiendra le Conseil informé des tendances les plus récentes dans les mises à jour du Plan de gestion.

SECTION II: GESTION DES COÛTS D'APPUI INDIRECTS

Situation du budget administratif et d'appui aux programmes

32. Au premier trimestre de 2010, le PAM avait utilisé 51,3 millions de dollars (21 pour cent) du budget AAP approuvé pour l'année, qui se montait à 238 millions de dollars. Les engagements contractuels pour 2010 s'élèvent à 131 millions de dollars, dont 118 millions de dollars au titre des dépenses de personnel.
33. Pour tenir les responsables au courant de la situation de leur budget AAP individuel, des rapports trimestriels sont préparés à leur intention pour qu'ils puissent, le cas échéant, procéder aux réaffectations qui leur permettront d'utiliser au mieux les ressources dont ils sont chargés. Le Secrétariat va continuer de surveiller l'exécution du budget AAP: un examen est prévu en milieu d'année pour s'assurer que les crédits approuvés en début d'exercice sont suffisants et servent à financer les domaines d'activités prioritaires.

³ On entend par niveau d'avant la crise la moyenne des cinq années ayant précédé la flambée des prix des produits alimentaires de 2008, c'est-à-dire la période au cours de laquelle les prix sont restés stables et sont donc considérés "normaux" à des fins de comparaison.

⁴ Département de l'énergie des États-Unis, 2010, *Short Term Energy and Summer Fuels Outlook*, Washington D.C.

Engagements non provisionnés au titre des prestations dues au personnel

⇒ *Politique de financement des régimes de prestations à long terme dues aux employés*

34. Les prestations à long terme dues aux employés sont celles du Plan d'assurance maladie après la cessation de service, du Régime des indemnités pour cessation de service et du Fonds de réserve du Plan d'indemnisation. Les engagements correspondants, évalués par des actuaires, sont présentés dans les comptes annuels vérifiés pour 2009. Au 31 décembre 2009, ces engagements se montaient à 250,0 millions de dollars, dont 130,6 millions de dollars étaient inscrits en charge aux fonds et régimes pertinents, ce qui représente un ratio de financement passif/actif de 52 pour cent.
35. La question des prestations à long terme dues aux employés et de leur financement est apparue avec plus d'acuité au moment de l'application des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), qui prescrivent de comptabiliser tous les passifs afférents aux prestations de fin d'activité, et pas seulement les engagements au titre des trois régimes de prestations après la cessation de service. Le Secrétariat a présenté un rapport sur les options de financement des plans de prestations après la cessation de service à la session annuelle du Conseil de 2008⁵, et le Commissaire aux comptes a recommandé, dans son examen des comptes annuels vérifiés de 2008, que le PAM prenne des dispositions pour la gestion des options de financement des prestations dues aux employés.
36. Au deuxième semestre de 2009, le Secrétariat a commandé à un grand spécialiste de la gestion des risques une étude sur la gestion des actifs et des passifs afférents aux prestations à long terme dues aux employés. Ce travail, qui a permis de mieux appréhender les engagements contractés, propose un mode de répartition des actifs entre les différents régimes concernés et formule des recommandations sur les options qui permettraient de financer l'intégralité des montants dus aux employés pour ces prestations au fil du temps.
37. Compte tenu de la nature à long terme des engagements afférents aux prestations dues aux employés, de la composition des effectifs et des niveaux de risque acceptés par le PAM, la répartition optimale des actifs réservés au financement de ces engagements a été fixée à 50 pour cent d'actions mondiales et 50 pour cent d'obligations mondiales, libellées à hauteur de 50 pour cent en dollars des États-Unis et de 50 pour cent en euros.
38. À échéance de 15 ans, le ratio de financement devrait en principe augmenter sous l'effet des contributions annuelles et du produit des placements, mais, d'après l'étude, il faudrait néanmoins dégager 7,5 millions de dollars chaque année durant cette période pour parvenir à financer l'intégralité des engagements. Le Secrétariat a fixé à 100 pour cent le niveau jugé nécessaire pour un financement intégral, alors que de nombreux organismes nationaux de réglementation prescrivent des pourcentages plus élevés à ce titre. Il est indispensable de prévoir des fonds supplémentaires pour assurer le financement des engagements en question: en effet, comme le note le Secrétariat, même avec 7,5 millions de dollars de plus chaque année, il existe une probabilité de 22 pour cent que le ratio de financement soit inférieur à 80 pour cent dans 15 ans. Les facteurs ayant une incidence sur le ratio de financement futur sont notamment l'inflation des dépenses médicales, les taux d'intérêt et le rendement des placements.

⁵ WFP/EB.A/2008/6-C/1.

39. Le PAM a de tout temps mis des fonds en réserve pour les prestations après la cessation de service mais celles-ci n'ont jamais été financées dans leur intégralité, en raison principalement de l'accroissement de la longévité et de l'inflation des dépenses médicales. De nombreuses autres organisations des Nations Unies ont provisionné des sommes insignifiantes ou n'ont rien prévu pour couvrir ces engagements, dont le déficit de financement est aujourd'hui estimé à 2,9 milliards de dollars⁶. Dans le cas du PAM, la somme supplémentaire de 7,5 millions de dollars qu'il est proposé de financer chaque année représente un accroissement limité des dépenses de personnel et devrait permettre au PAM de régler préventivement cette question qui ne peut que devenir de plus en plus difficile à gérer dans l'avenir.
40. Comme indiqué dans le deuxième document d'actualisation du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008-2009⁵ présenté au Conseil à sa session annuelle de juin 2008, le Secrétariat a proposé d'opter pour l'approche consensuelle, c'est-à-dire l'option ii), qui consiste à inclure la somme requise chaque année dans les coûts standard de personnel. En conséquence, il est proposé que les 7,5 millions de dollars requis chaque année pendant les 14 années à venir soient inclus dans les coûts standard de personnel financés par le budget AAP, à raison de 3,37 millions de dollars, et dans les coûts standard de personnel financés au titre des CAD, à raison de 4,13 millions de dollars.
41. Il est demandé au Conseil qu'il:
- **approuve** la proposition de financer sur une période de 15 ans les engagements non provisionnés au titre des prestations dues au personnel, comme indiqué dans le présent document;
 - **approuve** une ouverture de crédit exceptionnelle d'un montant de 7,5 millions de dollars au Compte de péréquation des dépenses AAP pour financer les engagements non provisionnés au titre des prestations dues au personnel en 2010, conformément à la proposition ci-dessus;
 - **approuve** une augmentation à hauteur de 3,37 millions de dollars du budget AAP pour 2011 afin d'amortir l'impact sur les ressources AAP en 2011 de la proposition ci-dessus.

Situation de la partie non affectée du Fonds général

42. La partie non affectée du Fonds général est une entité comptable qui sert à enregistrer les produits divers non affectés à une catégorie d'activités particulière. Comme le produit des placements en constitue la principale source, l'évolution de la situation des marchés et des taux d'intérêt a une incidence déterminante sur le Fonds général. Les prévisions les plus récentes concernant la partie non affectée du Fonds général sont présentées au tableau 2 ci-dessous.

⁶ Engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service au 31 décembre 2009 (CEB/2010/FB/INF.2/Rev.2).

TABLEAU 2: PARTIE NON AFFECTÉE DU FONDS GÉNÉRAL 2010-2011 <i>(en millions de dollars)</i>		
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2010		(25,7)
Recettes 2010–2011		31,0
UNDSS*	(24,4)	
Fonds d'urgence pour la sécurité	(14,5)	
Prêt pour la mobilisation de fonds auprès du secteur privé	(4,5)	
Total partiel		(43,4)
Réaffectation au Compte de péréquation des dépenses AAP proposée pour 2010–2011**		38,9
Solde prévu au 31 décembre 2011		0,8

* Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies

** Sous réserve d'approbation de l'alinéa v) du projet de décision figurant dans le présent document.

43. Les charges de 2009, principalement la variation négative des dépenses de personnel à hauteur de 23,3 millions de dollars, ont abouti à un solde négatif de la partie non affectée du Fonds général.
44. Le solde d'ouverture négatif de 2010 est principalement imputable aux engagements supplémentaires afférents au personnel qu'il faut désormais comptabiliser en application des normes IPSAS. Ces engagements, évalués par des actuaires, correspondent aux prestations dues à long terme aux employés, que le PAM comptabilise au niveau de l'organisation; ils comprennent les ajustements actuariels effectués à la clôture des comptes en fin d'exercice. En outre, le montant projeté des produits divers a été revu à la baisse pour l'exercice 2010-2011, car certains postes du Fonds général sont maintenant comptabilisés au niveau des projets.
45. Il est proposé que les 38,9 millions de dollars de dépenses approuvées dans le Plan de gestion initial pour l'exercice biennal 2010-2011 au titre de la part revenant au PAM du budget de l'UNDSS (24,4 millions de dollars) et du Fonds d'urgence pour la sécurité (14,5 millions de dollars) soient financés sur le Compte de péréquation des dépenses AAP au lieu d'être imputés à la partie non affectée du Fonds général.

Situation du Compte de péréquation des dépenses AAP

46. Comme indiqué dans les états financiers vérifiés pour 2009⁷, le solde du Compte de péréquation des dépenses AAP au 31 décembre 2009 se chiffrait à 152,0 millions de dollars. Les prévisions concernant le Compte de péréquation des dépenses AAP, y compris le financement des engagements afférents au personnel pour 2010 et les dépenses AAP approuvées, sont présentées au tableau 3. Ces prévisions tiennent compte de la réaffectation proposée des dépenses mentionnées au paragraphe 45.

⁷ WFP/EB.A/2010/6-A/1.

TABLEAU 3: COMPTE DE PÉRÉQUATION DES DÉPENSES AAP 2010–2011 <i>(en millions de dollars)</i>		
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2010 ⁷		152,0
Recettes projetées pour 2010–2011 au taux de recouvrement des CAI de 7 pour cent		476,0
Dépenses AAP approuvées pour 2010–2011	(476,0)	
Crédit exceptionnel pour 2010–2011	(25,9)	
Financement pour 2010-2011 des prestations non provisionnées dues au personnel	(7,5)	
Dépenses du Fonds général pour 2010-2011 qu'il est proposé de financer sur le Compte de péréquation des dépenses AAP*	(38,9)	
Total partiel, dépenses		(548,3)
Solde prévu au 31 décembre 2011		79,7

* Sous réserve de l'approbation de l'alinéa v) du projet de décision figurant dans le présent document.

47. Le solde du Compte de péréquation des dépenses AAP à la fin de l'exercice biennal est actuellement estimé à 79,7 millions de dollars, soit un niveau supérieur au solde de clôture prévu de 44,5 millions de dollars indiqué dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2010-2011, qui s'explique par les montants plus importants reçus au titre des CAI au dernier trimestre de 2009. Ce résultat aidera le PAM à maintenir l'équivalent de quatre mois de dépenses prévues dans le Compte de péréquation des dépenses AAP, conformément à son objectif.
48. Le Secrétariat, reconnaissant combien il importe de maintenir à un niveau adéquat le solde du Compte de péréquation des dépenses AAP, continuera de surveiller tant les recettes au titre des CAI que les dépenses AAP pour rester dans les limites des projections. Le Conseil d'administration sera tenu informé de la situation du compte tout au long de l'exercice biennal.

Examen de la stratégie de couverture du risque de change associé aux dépenses AAP libellées en euros

49. L'objectif de la stratégie de couverture est de pouvoir tabler avec certitude sur un taux de change constant entre l'euro et le dollar des États-Unis durant une période déterminée au préalable aux fins du calcul des dépenses AAP libellées en euros (essentiellement des dépenses de personnel). La couverture du risque de change associé aux dépenses AAP libellées en euros repose sur des opérations mensuelles d'achat à terme d'euros.

⇒ *Couverture du risque de change 2006-2007*

50. La première opération de couverture, approuvée par le Directeur exécutif dans un mémorandum de décembre 2005, a eu lieu en février 2006 avec l'achat à terme contre des dollars des États-Unis de 4 110 000 euros par mois durant la période allant de février 2006 à décembre 2007, achat réalisé à l'époque au taux moyen de 1,2211 dollar pour 1 euro. Les 23 contrats à terme souscrits au cours de l'exercice biennal 2006-2007 ont dégagé un gain de change de 8,83 millions de dollars, compte tenu des taux de change opérationnels mensuels des Nations Unies entre l'euro et le dollar des États-Unis retenus pour la période, comme indiqué dans les états financiers.

⇒ *Couverture du risque de change 2009*

51. La deuxième opération de couverture, approuvée par la Directrice exécutive dans un mémorandum d'août 2008, a été mise en œuvre en septembre 2008. Elle a consisté en l'achat à terme contre des dollars des États-Unis de 4 860 000 euros par mois durant la période allant de janvier 2009 à décembre 2009, à un taux moyen de 1,4413 dollar pour 1 euro. Les 12 contrats à terme conclus cette année-là se sont soldés par une perte de change de 3,18 millions de dollars, compte tenu des taux de change opérationnels mensuels des Nations Unies entre l'euro et le dollar des États-Unis retenus pour la période, comme indiqué dans les états financiers.

⇒ *Enseignements tirés de l'expérience*

52. La stratégie de couverture du risque de change associé aux dépenses AAP libellées en euros a considérablement amélioré la stabilité de la valeur en dollars des États-Unis des dépenses de personnel du Siège, et cela a permis de faire des prévisions budgétaires plus précises. Les contrats à terme se sont avérés être un outil efficace pour la gestion du risque de change lié à une composante importante du budget, compte tenu de l'incertitude inhérente au modèle opérationnel du PAM.

53. Les taux de change à terme obtenus par le biais des contrats de couverture devraient être pris en compte dans le calcul des coûts standard de personnel et donc servir d'outil de planification pour l'avenir. L'exécution d'un contrat à terme une fois que le budget concerné a été établi réduit considérablement l'efficacité de la couverture car le taux obtenu est alors différent des taux de change au comptant utilisés pour déterminer les dépenses futures (hors couverture). Ce décalage, qui s'est produit dans le cas des opérations de couverture pour 2006-2007, a entraîné des différences entre le montant projeté et le montant final des coûts standard de personnel libellés en euro. Il s'est avéré positif d'un point de vue économique pour l'exercice 2006-2007, mais l'écart pourrait être négatif par rapport aux taux de change prévus au budget. Pour atténuer un tel risque, le taux du contrat de couverture est intégré au calcul du budget depuis l'exercice 2009, ce qui a permis d'améliorer l'efficacité de la couverture.

54. Le choix d'une simple série de contrats de change à terme, de préférence à d'autres modalités de couverture, découle de la structure particulière du budget AAP et des règles de gestion financière du PAM. Les principaux avantages de cet arrangement en sont le faible coût de mise en œuvre et la certitude qu'il permet d'avoir dès le départ quant à son résultat. Les coûts de transaction des contrats de change à terme sont en moyenne de trois points de base du montant de l'opération: pour une opération mensuelle de 5,0 millions d'euros, par exemple, ils sont donc de l'ordre de 25 000 dollars par an.

55. Les deux premiers programmes de couverture ont montré que ces instruments peuvent aussi bien entraîner des gains (2006-2007) que des pertes (2009), en particulier si l'euro tend à se raffermir ou à s'affaiblir au cours de l'exercice budgétaire. Cependant, en comparaison du taux de change opérationnel des Nations Unies à la date de règlement, ces gains et ces pertes sur les contrats de change à terme traduisent une hausse/baisse de la valeur en dollars des États-Unis des dépenses AAP libellées en euros. En fin de compte, l'intérêt de cet arrangement pour le PAM est qu'il lui permet de convertir les montants prévus en euros à un taux connu sans subir les effets imprévus inhérents au risque de change.

SECTION III – GESTION DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES

56. Dans le Plan de gestion initial pour l'exercice biennal 2010-2011, les ressources extrabudgétaires prévues s'élevaient à 506 millions de dollars, soit 280 millions de dollars au titre des comptes spéciaux; 214 millions de dollars au titre des fonds fiduciaires (170,7 millions de dollars pour des pays spécifiques et 43,3 millions de dollars pour des fonds généraux); et 12 millions de dollars au titre des opérations bilatérales.
57. Les ressources extrabudgétaires reçues à ce jour se chiffrent à 157,0 millions de dollars, soit 31 pour cent du budget estimé pour l'exercice 2010-2011, des contributions importantes ayant été confirmées au titre des fonds pour des pays spécifiques et des fonds généraux.
58. Conformément au Règlement financier du PAM, les comptes spéciaux sont établis par le Directeur exécutif pour recevoir des contributions spéciales ou des montants réservés à des activités spécifiques. Les comptes spéciaux les plus importants du PAM sont destinés aux Entrepôts de matériel destiné aux interventions humanitaires des Nations Unies, aux services de transport aérien, au Programme mondial de location de véhicules, au programme des administrateurs auxiliaires et à la logistique.
59. Le PAM a signé un accord avec le Gouvernement malaisien en vue de créer un cinquième Entrepôt de matériel destiné aux interventions humanitaires des Nations Unies — le premier en Asie — qui sera installé à Subang. Cet entrepôt permettra de livrer du matériel de secours humanitaire dans les 48 heures après la survenue d'une catastrophe, et fournira des installations de stockage, ainsi qu'un appui et des services logistiques aux institutions des Nations Unies et aux autres organismes humanitaires dans la région Asie et peut-être au-delà.
60. Au cours de la période considérée, 16 fonds fiduciaires nouveaux, dotés de 14,8 millions de dollars, ont été créés pour financer des activités en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de l'adaptation au changement climatique, des achats locaux et de la mise en place de cadres au titre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies. Dix pour cent de ces nouveaux fonds fiduciaires ont été créés au Siège et 90 pour cent négociés sur le terrain. Le PAM entend désormais valoriser ses compétences spécifiques et son avantage comparatif dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des achats locaux pour nouer des partenariats stratégiques avec les gouvernements et d'autres acteurs des pays hôtes: le fonds fiduciaire pour la sécurité et l'alimentation en Colombie et le fonds fiduciaire pour la lutte contre la faim chez les enfants en Mauritanie, par exemple, illustrent cette nouvelle approche.
61. Des fonds extrabudgétaires sont utilisés pour l'achat et le transport de produits alimentaires à l'appui de projets gouvernementaux, de programmes d'alimentation scolaire et d'activités liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition, notamment en Colombie, au Honduras, en El Salvador et en Équateur. Le PAM finance aussi par ce biais des actions de sensibilisation au rôle de l'alimentation et de la nutrition pour lutter contre le VIH et le sida, dans le but de favoriser l'élaboration de plans de protection sociale des orphelins et d'autres enfants vulnérables, en particulier en Afrique australe.
62. Les opérations bilatérales concernent principalement des pays spécifiques et portent sur l'achat de produits alimentaires, le renforcement des capacités et la prestation de services aux réfugiés. Les principales opérations bilatérales viennent en aide aux populations du Burkina Faso, du Lesotho, de Madagascar et du Malawi, ainsi qu'à des groupes de réfugiés au Sahara occidental.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

AAP	Budget administratif et d'appui aux programmes
CAD	Coûts d'appui directs
CAI	Coûts d'appui indirects
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSAS	Normes comptables internationales pour le secteur public
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNDSS	Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies